

Quelques pétards...

Une année d'incendies mortels

En Guadeloupe, l'année 2007 a été marquée par des incendies meurtriers. Trois personnes ont péri dans leur maison ou leur commerce.

Le 27 mars, un quinquagénaire, Gilbert Adenet a été retrouvé brûlé vif après l'incendie de l'épicerie que tient son épouse à Lacroix, au Moule.

Le 29 mars, un drame endeuille la famille d'Agnès Thébo, dite « Nénette ». Cette dame de 83 ans habitait seule dans son appartement au 1er étage de la résidence Sapotille, à Saint-François, où elle a été retrouvée morte, brûlée vive sur son lit médicalisé.

Le 27 avril, c'est dans le centre-ville de Petit-Bourg qu'un autre homme âgé décédait dans l'incendie de sa maison. Edmond Hérod avait 81 ans.

IL A DIT...

GILLES BAZIR

COLONEL
DES SAPEURS-POMPIERS

« Des produits inflammables »



« La chaleur est terriblement forte et nos deux lances ont du mal à être efficaces », disait le colonel Gilles Bazir, alors que l'incendie faisait rage. « Nous les renforçons avec d'autres lances pendant que nos

L'ENFER SE DÉCHAÎNE

Un terrible incendie a ravagé hier un bazar chinois, rue Sadi-Carnot, à Pointe-à-Pitre. A l'origine, des pétards lancés à l'intérieur par des jeunes. Deux victimes certaines — une mère et son enfant — mais peut-être plusieurs autres.

« Si les témoignages sont exacts, ce sera le pire bilan humain depuis l'incendie de la rue Peynier... » Cette confidence d'un policier, hier, vers 18h30, traduit bien l'angoisse qui régnait alors dans le centre de Pointe-à-Pitre. Depuis deux bonnes heures, les pompiers luttent contre les flammes qui ravageaient un bazar chinois, au 15-17 de la rue Sadi-Carnot. Ils avaient déjà secouru un homme très grièvement brûlé et assuré son transfert au CHU. Mais ils luttent avec d'autant plus d'ardeur que la rumeur faisait état de plusieurs personnes bloquées à l'intérieur. Combien ? Trois selon les uns, dont une jeune femme avec un bébé, parente du gérant. Cinq selon d'autres, dont toujours la même mère et son enfant. Et de ce qu'on pouvait voir, alors, de l'intensité des flammes, il n'y avait aucune chance que qui que ce soit puisse survivre à cet enfer.

Les corps d'une femme et d'un enfant

Un enfer déchaîné deux heures plus tôt. Comment ? Par des gosses. « Je les ai vus, monsieur, raconte le gérant d'un commerce tout proche. Cinq gamins. Ils se sont mis en demi-cercle devant le magasin, ils ont balancé les pétards, un chacun au moins, et ils ont filé... » Ce témoignage, manifestement, intéresse le procureur de la République, Jean-Michel Prêtre, qui est sur place, comme le sont Marcel Renouf, le sous-préfet, et Henri Bangou, le maire. Il l'intéresse d'autant plus qu'il rejoint celui du gérant du bazar : il aurait surpris des gamins en train de voler et les aurait chassés. Ils seraient revenus et les pétards lancés seraient des représailles. Mais ces engins explosifs ont eu un effet



dévastateur. Un bazar chinois, c'est plein de matières inflammables. L'enquête déterminera pourquoi l'entrée du magasin s'est si vite embrasée : on dit que les pétards ont été lancés dans une caisse contenant des fusées.

Combien d'autres encore ?

Par réflexe, les personnes présentes à l'intérieur se sont réfugiées vers le fond de l'établissement. Un fond où il n'y avait pas d'autre issue, et où étaient stockées d'autres marchandises. Un fond vers lequel l'incendie, qui a trouvé partout à s'alimenter, s'est très vite propagé, par le sol, par le plafond, gagnant aussi les étages supérieurs. Si vraiment il y avait quelqu'un à l'intérieur, il a été

Près de trois heures, c'est ce qu'il a fallu aux pompiers pour être en mesure d'entrer à l'intérieur, courageusement, sans que l'incendie ne soit totalement éteint. Les premières investigations ont confirmé le pire : très vite, les secours ont découvert deux corps calcinés, celui d'une femme et d'un enfant. Hier, à l'heure où nous bouclions cette édition, les recherches se poursuivaient, dans des conditions très difficiles, risquées pour les pompiers. On craignait d'autres terribles découvertes. A cause des témoignages recueillis sur place. A cause, aussi, d'une rumeur, faisant état de la possible présence, dans les étages du magasin, de personnes en situation irrégulière. Et de son côté, sur la base de témoi-

